

SÉNÉGAL

**SOUTIEN AU VACCIN ANTIPNEUMOCOCCIQUE (PCV)
Changement de présentation**

Cette Lettre de Décision décrit les Conditions d'un Programme
This Decision Letter sets out the Programme Terms of a Programme

<p>1. Pays : Sénégal <i>Country</i></p>
<p>2. Numéro d'allocation : 18-SEN-12d-X/ 12-SEN-08a-Y/18-SEN-25a-Y <i>Grant number</i></p>
<p>3. Date de la Lettre de Décision : 17 avril 2018 <i>Date of Decision Letter</i></p>
<p>4. Date de l'Accord Cadre de Partenariat : 08 juillet 2013 <i>Date of the Partnership Framework Agreement</i></p>
<p>5. Titre du programme : Soutien aux Vaccins Nouveaux (SVN), Vaccin Anti-Pneumococcique dans le PEV de Routine <i>Programme title</i></p>
<p>6. Type de vaccin : Antipneumococcique <i>Vaccine type : Pneumococcal</i></p>
<p>7. Présentation requise du produit et formulation du vaccin : Vaccin Anti-Pneumococcique (PCV13), 1 dose par flacon liquide de PCV13 à 4 doses par flacon liquide de PCV13 <i>Requested product presentation and formulation of vaccine</i></p>
<p>8. Durée du programme ¹: 2013-2018 <i>Programme duration</i></p>
<p>9. Budget du programme (indicatif) : (sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de Partenariat) <i>Programme budget (indicative) : (subject to the terms of the Partnership Framework Agreement, if applicable)</i></p>

¹ Ceci est la durée entière du programme. *This is the entire duration of the programme.*

	2013- 2017	2018	Total ²
Budget du programme (\$US) <i>Programme budget (US\$)</i>	25,118,444 \$US ³	5,680,000 \$US	30,798,444 \$US
<p>10. Allocation d'introduction du vaccin (en US\$) - Vaccine introduction grant : Un montant de 401,500 \$US a été décaissé le 22 juillet 2013. Allocation pour changement de produit - Product Switch Grant: Le Sénégal est éligible pour une subvention de changement de présentation d'un montant de 144,445 \$US comme soutien à la demande au changement de présentation du PCV. Les fonds seront décaissés sur la base du budget a déjà été approuvé par Gavi pour l'utilisation de la subvention de changement de la présentation.</p>			
<p>11. Montant annuels indicatifs : (sous réserve des conditions de l'Accord Cadre de partenariat)⁴ <i>Indicative annual amounts: (subject to the terms of the partnership framework agreement)</i></p>			
Type de fournitures qui seront achetées avec les fonds de Gavi en 2018 <i>Type of supplies to be purchased with Gavi funds in 2018</i>	2013 - 2017	2018	
Nombre de doses de vaccins anti-pneumococcique <i>Number of Pneumococcal vaccines doses</i>		1,682,800	
Montants annuels (\$US) <i>Annual amounts (US\$)</i>	25,118,444 \$US ⁵	5,680,000 \$US	
<p>12. Organisme d'achat : UNICEF. Le pays versera chaque année sa quote-part de cofinancement à l'UNICEF. <i>Procurement agency</i></p>			
<p>13. Auto-provisionnement: Non applicable <i>Self-procurement</i></p>			
<p>14. Obligations de cofinancement : code de référence : 18-SEN-12d-X-C En vertu de la politique de cofinancement, le Sénégal fait partie de la catégorie des pays en phase initiale d'auto-financement depuis le 1^{er} janvier 2017.</p>			

² Ceci est le montant approuvé par Gavi. *This is the amount that Gavi has approve*

² Ceci est le montant consolidé pour toutes les années précédemment approuvées. Les montants annuels antécédents à 2017 incluent les coûts du matériel de sécurité des injections. Les montants annuels pour 2017 et au-delà incluent uniquement les coûts des vaccins et d'approvisionnement. *This is the consolidated amount for all previously approved years. Annual amounts prior to 2017 include the costs of injection safety devices. Annual amounts for 2017 onwards include only vaccine costs and freight.*

Le tableau suivant résume le versement de cofinancement et la quantité des fournitures qui seront achetées avec ces fonds chaque année. *Co-financing obligations:*
The following table summarises the co-financing payment(s) and quantity of supply that will be procured with such funds in the relevant year.

Type de fournitures qui seront achetées chaque année avec les fonds du pays <i>Type of supplies to be purchased with Country funds in each year</i>	2018
Nombre de doses de vaccin antipneumococcique <i>Number of vaccine doses</i>	227,000
Nombre de seringues autobloquantes <i>Number of AD syringes</i>	0
Nombre de seringues de reconstitution <i>Number of re-constitution syringes</i>	0
Nombre de réceptacles de sécurité <i>Number of safety boxes</i>	0
Prix des doses de vaccin (US\$) <i>Value of vaccine doses (US\$)</i>	692,243 US\$
Versement total du cofinancement (\$US) (incluant les frais de transport) <i>Total co-financing payments (US\$) (including freight)</i>	707,000 US\$

15. Soutien aux coûts opérationnels des campagnes : Non applicable
Operational support for campaigns

16. Exigences supplémentaires en matière de rapports:

Additional reporting requirements:

Rapports et autres informations <i>Reports and other information</i>	Date limite de réception <i>Due dates</i>
<p>En vue de la préparation de l'acheminement annuel des vaccins, le pays devra soumettre les informations suivantes en mai de chaque année : nombre d'enfants à vacciner, niveaux des stocks y compris du stock tampon, taux de perte, tout changement proposé dans la présentation ou concernant les niveaux de co-financement minimum et vaccins reçus. <i>To prepare for the annual procurement of vaccines, Country shall submit the following information in May each year: number of children to be vaccinated, vaccine stock levels including buffer stock, wastage rates, any proposed changes in presentation or minimum co-financing levels and vaccines received.</i></p>	<p>15 mai 2019</p>
<p>Conformément au processus en vigueur de Gavi, le pays devra présenter des rapports de performance programmatique et financière. <i>In accordance with applicable Gavi processes, Country shall report on programmatic and financial performance.</i></p>	<p>A convenir avec le Secrétariat de Gavi <i>To be agreed with Gavi Secretariat</i></p>

17. Éclaircissements Financiers : Non applicable

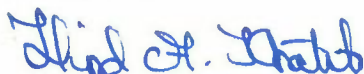
Financial Clarifications:

18. Autres conditions - assurance: Selon les exigences en matière de gestion des subventions de Gavi.

- Le Ministère de la Santé devra assurer tous les biens du programme (y compris les vaccins et fournitures associés, les équipements de chaîne de froid et autres immobilisations corporelles (a achetés à travers les agences onusiennes) tant au niveau central que régional en fonction de la disponibilité du budget. Si possible et à un coût raisonnable, le Ministère de la Santé devra souscrire une assurance tous risques et une assurance de responsabilité civile générale auprès de compagnies d'assurance solides et de bonne réputation en choisissant une couverture correspondant aux polices détenues par des organismes semblables qui réalisent des activités comparables. A défaut, le Ministère de la Santé devra prévoir une ligne budgétaire permettant de provisionner le remplacement des vaccins ou actifs endommagés ou disparus.

Au nom de Gavi

Signée par



Hind Khatib-Othman

Directrice des programmes Gavi

17 avril 2017